



## Missions de la FCBN

La Fédération des CBN permet l'**expression** et la **représentation** commune des Conservatoires botaniques nationaux dans les domaines de la **connaissance**, de la **préservation**, de la **gestion** et de la **valorisation** du patrimoine végétal et des milieux naturels.

La FCBN constitue l'interlocuteur des pouvoirs publics auxquels elle apporte son concours pour la préparation et la mise en œuvre des **politiques en matière de patrimoine naturel**, en particulier dans les domaines de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels.

En liaison étroite avec la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du Ministère en charge de la protection de la nature, la Fédération accompagne également l'**émergence de nouveaux Conservatoires botaniques** en métropole et outre-mer, afin de compléter la couverture du territoire national par le réseau des Conservatoires nationaux.

Selon l'article 2 de ses [statuts](#), la Fédération a pour objectifs :

- ▶ de permettre l'expression et/ou l'intervention commune, des CBN, sur toutes les questions concernant la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine végétal et des milieux naturels, conformément au cahier des charges des CBN, arrêté par le ministère en charge de la protection de la nature
- ▶ d'aider à la mise en œuvre et au développement de la politique définie par les pouvoirs publics en matière de préservation et de valorisation du patrimoine végétal sauvage et d'y participer

A cet effet, la Fédération se charge notamment :

- ▶ de favoriser les **échanges d'information**, de faciliter la **mise en commun d'expériences** et de développer la **coopération** entre les CBN dans l'ensemble de leurs domaines d'activité ;
- ▶ de développer des **réflexions et actions communes** aux CBN ;
- ▶ de **représenter** les intérêts communs des CBN auprès des pouvoirs publics ;
- ▶ de **mettre en valeur** l'image et les actions des CBN ;
- ▶ de **sensibiliser** aux enjeux et à la nécessité de la conservation du patrimoine génétique végétal ;
- ▶ de veiller à une **représentation** des CBN dans les colloques, congrès, instances, en rapport avec leur domaine d'activité aux niveaux national et international ;
- ▶ d'assurer la **défense des intérêts moraux** des CBN ;
- ▶ de fournir une **assistance technique** aux organismes chargés de mettre en place de nouveaux CBN, en conformité avec la politique définie par le ministère en charge de la protection de la nature ;
- ▶ de **diffuser à l'étranger le savoir-faire** des CBN.

[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Crédits](#)

---

Source URL: <http://www.fcbn.fr/leur-f%C3%A9d%C3%A9ration/missions-de-la-fcbn>